



Réseau Périnatal
de Champagne-Ardenne

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PROCES VERBAL

Lieu de la réunion : Lycée Roosevelt – 10 rue Roosevelt – 51000 REIMS

Date et heure : vendredi 7 juin à 11h50

Mode et date d'envoi de la convocation : courriel 15 mars 2013, 16 avril, 16 mai. Et courrier 27 mai 2013 pour les membres du conseil administration et conseil scientifique.

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport d'activité 2012 et orientations 2013
- Rapport financier 2012 et budget prévisionnel 2013
- Rapport du commissaire aux comptes

Liste des documents joints à la convocation : pouvoir pour l'assemblée générale

Nom du président de la séance et du secrétaire :

Président de séance : Dr Isabelle ARNAULT– Vice-Président (Pr Morville Président, excusé)



Nombre de présents :

35 présents. Le RPCA a reçu 22 pouvoirs dont 18 valides ; d'où un nombre de votants de **53 personnes**.

DEBATS ET DELIBERATIONS

➤ **RAPPORT MORAL – lecture par le Dr Isabelle Arnault du rapport rédigé par Pr MORVILLE, Président**

Le réseau périnatal a poursuivi sa politique d'amélioration des soins en périnatalité. Il cherche constamment à améliorer la coordination au sein de la région. Les revues de morbidité mortalité débutées en 2012 se poursuivent et permettent la confrontation interprofessionnelle indispensable.

Des formations sont engagées dans le cadre de la prévention de l'anoxo-ischémie : réanimation néonatale, lecture RCF... d'autres sont en cours d'élaboration, addictions, allaitement maternel...

L'implication des professionnels est essentielle à l'avenir de la politique de santé régionale.

➤ **RAPPORT D'ACTIVITE – Nathalie LELOUX, sage-femme coordinatrice**

Le rapport d'activité présente :

- les objectifs liés au financement,
- les adhérents au réseau
- l'implication des professionnels dans les formations et les groupes de travail
- le pilotage du réseau et la coordination
- le retour de la synthèse de l'évaluation externe rédigé par la société Eliane Conseil
- les projets 2013

Le rapport d'activité est mis en ligne sur le site du réseau.

Remarque :

Il est rappelé la nécessité d'être adhérent au réseau (l'association étant le porteur juridique) puisque les objectifs liés au financement tiennent compte de l'implication des adhérents (les non-adhérents ne permettant pas de justifier de l'atteinte des objectifs).

➤ **RAPPORT FINANCIER – Laurent BOULE, expert-comptable, CGC Conseil
- Oussama FAGROUD, commissaire aux comptes**

Monsieur BOULE présente les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 suivi du rapport général du commissaire aux comptes, Monsieur FAGROUD.

L'ensemble des documents comptables seront disponibles sur le site du réseau ou sur simple demande.

Personne ne demandant la parole, l'expert-comptable, Monsieur BOULE met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : L'assemblée générale décide d'adopter le rapport de gestion et la situation morale et financière de l'association présentée par la vice-présidente de l'association.

DEUXIEME RESOLUTION : L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et donne quitus au conseil pour sa gestion dudit exercice.

TROISIEME RESOLUTION

« Les mandats de la société A2CA, commissaire aux comptes titulaire, et de Madame Sophie BOUTILLIER CAUDWELL, commissaire aux comptes suppléante, étant arrivés à expiration, l'Assemblée générale décide de les renouveler pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018.

Ces 3 résolutions sont adoptées à l'unanimité (2 abstentions sont faites, or il s'avère que les 2 abstentions ne peuvent être retenues car les 2 personnes ont assisté sans être membre de l'association et leur abstention est due à leur non adhésion)

➤ **BUDGET PREVISIONNEL – Nathalie LELOUX, sage-femme coordinatrice**

Investissement	FIR
Divers	6 500
fonctionnement	
▪ Personnel	138 500
▪ frais généraux (location, assurances, charges, fournitures..)	28 500
▪ Autres frais (formations, groupe de travail, communication, expert comptable...)	60 900
Financement 1^{er} semestre validé par l'ARS en attente écriture CPOM	234 500 € 117 250 €

Le budget prévisionnel 2012 total s'élève donc à 234 500 €.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Heure de clôture de l'assemblée générale ordinaire : 12 heures 40.

Dr isabelle ARNAULT
Vice- Président

